

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Camille Durand

<https://www.cadre21.org/membres/8f3a02ae8aada07c32a24cb6>

Date d'obtention : 2024-02-08 19:55:22

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Au besoin, je me réfère toujours à l'aide mémoire qui se trouve dans la trousse d'intervention SEXTO. La première étape est toujours de parler à la personne qui signale la situation. Ensuite, je dois rencontrer individuellement et remplir la grille de l'incident avec le ou la victime. Je demande à la victime s'il y a d'autres personnes impliqués ou au courant de la situation. Si oui, je vérifie les informations auprès des autres jeunes impliqués ou témoins afin de compléter la grille d'évaluation de l'incident avec eux (individuellement pour ne pas teinter la version des faits). La grille d'évaluation de l'incident me permettra de déterminer l'origine, la nature, les intentions et l'étendue pour ensuite réfléchir au type d'implication de chacune des personnes rencontrées dans la situation. Avec les informations obtenues, j'analyse et si j'estime que les activités sont malveillantes et de nature criminelle, je contacte le service de police et je ne complète pas la grille d'évaluation de l'incident avec l'instigateur comme dans le cas 3. En revanche, si j'estime que ce n'est pas un acte malveillant mais plutôt un acte impulsif, je rencontre le jeune investigateur pour obtenir sa version des faits pour mieux comprendre l'intention de son geste. Après avoir rempli les grilles d'évaluation de l'incident avec tout les jeunes impliqués et saisi les appareils électroniques pouvant contenir les images et/ou vidéos de pornographie juvénile avec l'enveloppe qui se trouve dans la trousse, je dois contacter le service de police pour poursuivre les étapes de l'intervention SEXTO.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

L'intervenant scolaire est en première ligne souvent lors de situation de sextage. Son rôle est important et la prise en charge est rapide pour réduire le risque de conséquences et d'impacts négatives. La collaboration entre les partenaires est également importante et claire car chaque partenaire a un rôle bien défini par la méthode d'intervention SEXTO.

Aussi, la sensibilisation et l'information que donne la trousse SEXTO est autant importante auprès de la victime que des autres jeunes impliqués car cela peut avoir des répercussions sur la vie scolaire, la vie personnelle, sociales et familiale des personnes.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsqu'on rencontre et complète la grille d'évaluation de l'incident avec la victime. Il est important que celle-ci soit écoutée dans la bienveillance et qu'elle ne ressente pas de jugement afin de se sentir confortable et en confiance de nous raconter l'incident pour nous permettre ensuite de rencontrer s'il y a lieu le ou les personnes impliqués. Cela nous permettra ensuite de bien appliquer la méthode SEXTO le plus rapidement possible et d'éviter et/ou réduire tout risque de propagation. L'utilisation de la grille d'évaluation qui se trouve dans la trousse permet de poser les bonnes questions sans mettre des mots à la bouche des personnes rencontrées ce qui permettra ensuite de bien évaluer l'incident (incident impulsif ou incident malveillant).